

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 novembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 novembre 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UN TERRAIN DE 814 M² ENVIRON SUR LA ZAE LES PETITS AFFRANCHIMENS (BEAUVOIR-SUR-NIORT) A LA SCI PAIRAUD

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Sophia MARC, Sophie BOUTRIT à Thibault HEBRARD, Christelle CHASSAGNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Nicolas ROBIN à Romain DUPEYROU, Yvonne VACKER à Dominique SIX

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaires absents excusés :

JDany MICHAUD, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C46-11-2020-DE
Date de télétransmission : 01/12/2020
Date de réception préfecture : 01/12/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 NOVEMBRE 2020****DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UN TERRAIN DE 814 M² ENVIRON SUR LA ZAE
LES PETITS AFFRANCHIMENS (BEAUVOIR-SUR-NIORT) A LA SCI PAIRAUD**

Monsieur **Gérard LEFEVRE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la lettre d'intention d'acquérir de M. et M^{me} PAIRAUD du 08 octobre 2020,

Vu l'avis d'estimation de France Domaine du 16 octobre 2020,

Philippe et Christelle PAIRAUD exploitent, depuis 2005, un salon de coiffure situé Route de Niort à Beauvoir-sur-Niort. Ils souhaitent acquérir un terrain sur la ZAE "Les Petits Affranchimens" (Beauvoir-sur-Niort), pour y transférer leur activité et y adjoindre un institut de beauté.

Il est proposé que la Communauté d'Agglomération du Niortais cède à la SCI PAIRAUD, représentée par Philippe et Christelle PAIRAUD, un terrain de 814 m² environ, situé sur la ZAE "Les Petits Affranchimens" (Beauvoir-sur-Niort), dans les conditions précisées ci-après :

Acquéreur :

SCI PAIRAUD,
Représentée par Philippe et Christelle PAIRAUD,
Domiciliée 35 impasse des Tilleuls à JUSCORPS (79230).

Désignation du bien :

Terrain d'une surface de 814 m² environ, à détacher de la masse 3 (3 749 m²), issue de la division de la parcelle ZA260 (9 515 m²), situé sur la ZAE "Les Petits Affranchimens" (Beauvoir-sur-Niort).

Destination du bien :

Construction d'un bâtiment de 150 m² divisé en deux cellules : un 1^{er} local de 100 m² destiné au transfert du salon de coiffure de M. et M^{me} PAIRAUD, et un 2^{ème} local de 50 m² destiné à la location (institut de beauté).

Modalités de la cession :

Le prix de vente, fixé à 25,00 € HT/m², sera appliqué à la surface vendue.

Parcelle	Surface	Prix de vente HT/m ²	Prix de vente HT appliqué à la surface vendue	TVA	Prix de vente total TTC
ZA 260 (Masse 3)	814 m ²	25,00 €	20 350,00 €	4 070,00 €	24 420,00 €

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C46-11-2020-DE
Date de télétransmission : 01/12/2020
Date de réception préfecture : 01/12/2020

Les sommes résultant de cette vente, estimées à 20 350,00 € H.T., seront versées en recettes au Budget Annexe Zones d'Activités Economiques.

Les frais de division et bornage, les frais liés à la rédaction et à l'enregistrement des actes notariés, les frais de raccordement aux réseaux et la réalisation des accès seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil d'Agglomération :

- Cède à la SCI PAIRAUD, représentée par Philippe et Christelle PAIRAUD, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, un terrain de 814 m² environ, situé sur la ZAE "Les Petits Affranchimens" à Beauvoir-sur-Niort, selon les modalités de cession précisées ci-dessus ;
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 24 420,00 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 20 350,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée de 4 070,00 €) ;
- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie de conditions suspensives d'obtention du permis de construire et des financements nécessaires), qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération ;
- Rappelle que l'acquéreur devra respecter les dispositions du règlement de lotissement, du cahier des charges de cession de terrain (lorsqu'ils existent) et du Plan Local d'Urbanisme afférents à la parcelle, en particulier les différents délais d'exécution qui devront être repris et insérés dans l'acte authentique de vente ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20201116-C46-11-2020-DE Date de télétransmission : 01/12/2020 Date de réception préfecture : 01/12/2020
--